



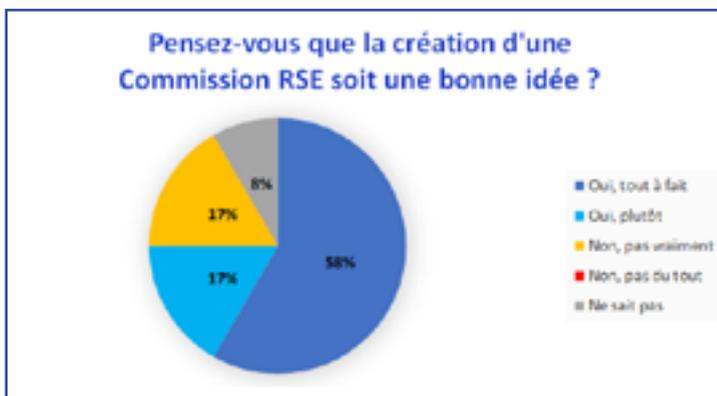
La CFE-CGC pleinement engagée !

Depuis 2011, la CFE-CGC est pleinement engagée dans la RSE.

Les semaines européennes du développement durable (SEED) : du 18 septembre au 8 octobre 2023 qui ont pour but de promouvoir la transition écologique à travers la valorisation d'actions locales et de sensibilisation du grand public aux enjeux du développement durable, sont pour la CFE-CGC Groupe CDC l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire.



Le 5 mars 2021, la CFE-CGC demande au DG la **création d'une commission RSE** à l'Etablissement public et vous en informe dans sa **tribune de mars 2021**



Dans le même temps, la CFE-CGC vous pose la question et recueille **75% d'avis favorable !**

La création d'une telle commission nécessite d'en passer par la loi et il nous aura fallu attendre les dernières élections professionnelles en décembre 2022 pour enfin obtenir une **Commission Responsabilité Sociale et égalité professionnelle** dans laquelle la CFE-CGC a **quatre représentants.**





Entre temps, la **Commission de surveillance de la Caisse des dépôts** s'est elle aussi dotée d'un **comité RSE et éthique** en février 2022. Il n'y a malheureusement que 2 représentants des organisations syndicales à la Commission de surveillance et aucun de la CFE-CGC pour le moment. C'est pourquoi nous avons demandé qu'il y en ait 4 afin que chaque organisation syndicale représentative au niveau du Groupe puisse y siéger. Cela passe à nouveau par la loi.



En revanche, à l'occasion d'un rapport présenté en CMIC en décembre 2022, nous avons découvert qu'il existait à la Caisse des Dépôts un Comité des parties prenantes traitant également de ces sujets. Bien entendu, la CFE-CGC a demandé à pouvoir y siéger et le DG y a donné une suite favorable néanmoins, il n'a concédé que deux sièges pour l'ensemble des organisations syndicales actuellement. La CFE-CGC fait le pari que cette ouverture ne restera pas trop timide !

Voilà pour les instances et la représentativité, mais concrètement, qu'avons-nous fait ?

- Eh bien, dans le cadre de la négociation des nouveaux supports d'épargne en 2021, nous avons demandé que ces supports soient tous ISR (Investissement socialement Responsable) comme cela a été précisé dans notre **tribune de juin 2021**.
- Nous avons également décidé de mettre tout **notre budget de campagne électorale** pour les élections professionnelles de 2022 pour **planter des arbres**.

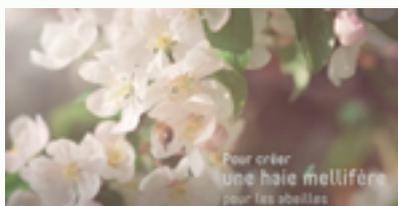
Vous avez ainsi tous reçu un **certificat** sur du papier ensemencé en septembre 2022.

Avec une publication intitulée :

Il n'y a pas de planète B : la CFE-CGC plante 600 arbres.



Ce **financement** a déjà permis de réaliser 2 projets et le troisième est en cours :



Pour créer une haie mellifère pour les abeilles à Tuchan

CFE-CGC, source d'inspiration syndicale



Pour consolider le maillage bocager sur une exploitation laitière en Vendée

